

REPUBLIQUE DU NIGER
COMITE INTERMINISTERIEL DE PILOTAGE
DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RURAL
SECRETARIAT EXECUTIF

Janvier 2009

BUDGET DU SECTEUR RURAL 2009

Cette note présente le budget du secteur rural pour l'année 2009. Elle a été réalisée sur la base de la Loi de Finance 2009.

Par secteur rural on entend ici l'ensemble des institutions nationales prises en compte dans la Stratégie de Développement Rural (SDR) et dans ses programmes de mise en œuvre ainsi que, pour quelques cas, certaines actions inscrites au budget d'autres administrations mais qui concourent clairement à la mise en œuvre des programmes de la SDR.

Le secteur rural comprend le Ministère du Développement Agricole (MDA), le Ministère de l'Élevage et des Industries Animales (ME/IA), le Ministère de l'Hydraulique (MH), le Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (ME/LCD) et le Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire (MAT/DC) ainsi que d'autres institutions rattachées au Cabinet du Premier Ministre (Système d'Alerte Précoce - SAP, Cellule Crise Alimentaire - CCA, le Conseil National de l'Environnement et du Développement Durable - CNEDD et le Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger - HCAVN) auxquels sont associés pour certaines actions les ministères du Commerce, de l'Industrie et de la Normalisation (MCIN) et de l'Economie et des Finances (MEF).

Le budget détaillé ci-après correspond à l'ensemble des financements pris en compte, ou qui devrait l'avoir été, dans le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2009-2011 du Secteur Rural pour l'année 2009. Des différences importantes entre le CDMT et cet extrait sectoriel de la Loi de Finance sont toutefois à constater ; un tableau ultérieur proposera une analyse et une explication de ces différences.

1. Eléments clés de la Loi de Finance 2009 et part du secteur rural dans le budget national

Budget global et recettes

Le budget global 2009 est de 730,638 milliards de F.CFA. Il est en augmentation par rapport à celui de 2008 de près de 157,772 milliards de F.CFA, soit une croissance de 27,54%.

La répartition et l'évolution 2008 - 2009 des grandes masses des dépenses du budget est détaillée dans le tableau ci-après.

Tableau N°1 : Comparatif 2008-2009 des grandes masses des dépenses du budget (en millions de F.cfa)

Titre	Nature des dépenses	2008	2009	Variations	
				Montant	%
Titre 1	Dettes publiques	49 350	52 454	3 104	6,29%
Titre 2	Dépenses de personnels	86 291	93 300	7 009	8,12%
Titre 3	Achats de biens et services	70 480	86 644	16 164	22,93%
Titre 4	Subventions et transferts	109 634	112 597	2 963	2,70%
Titre 5	Investissements exécutés par l'Etat	257 112	385 643	128 531	49,99%
	Total général	572 866	730 638	157 772	27,54%

On constate que l'augmentation concerne l'ensemble des Titres. En volume cette augmentation se concentre surtout dans les dépenses de Achats de biens et services (titre 3) et d'Investissements exécutés par l'Etat (Titre 5). Cette dernière augmentation correspond à l'accroissement de l'Aide Non Remboursable (ANR) sous forme de projets.

La répartition du budget global entre les différentes institutions est détaillée dans le tableau ci-après.

Tableau N°2 : Budget global détaillé (en milliers de F.cfa)

Loi de Finance 2009 (en milliers de F.CFA)	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Total	%
Assemblée Nationale	0	791 641	6 140 049	847 686	273 500	8 052 876	1,10%
Conseil supérieur de la communication	0	101 252	90 570	204 500	58 459	454 781	0,06%
Cabinet du Premier Ministre	0	499 044	2 249 999	660 000	24 874 731	28 283 774	3,87%
Présidence de la République	0	828 338	2 516 967	200 000	8 693 726	12 239 031	1,68%
Ministère des enseignements secondaires et supérieur, de la recherche et de la technologie	0	9 012 299	2 372 096	19 123 826	5 966 144	36 474 365	4,99%
Cour constitutionnelle	0	194 187	155 200	4 500	5 040	358 927	0,05%
Ministère de communication	0	47 217	116 903	952 000	1 886 282	3 002 402	0,41%
Ministère de la jeunesse, des sports	0	899 299	236 945	165 600	585 878	1 887 722	0,26%
Commission nationale des droits de l'homme et des libertés fondamentales	0	123 302	142 148	0	15 016	280 466	0,04%
Ministère de la formation professionnelle et technique	0	55 115	704 462	1 429 940	471 735	2 661 252	0,36%
Ministère des affaires étrangères, de la coopération	0	4 138 829	2 354 625	118 077	499 177	7 110 708	0,97%
Ministère de l'intégration africaine et des Nigériens à l'Extérieur	0	16 120	81 500	35 000	15 500	148 120	0,02%
Ministère de la défense nationale	0	14 192 297	8 962 631	26 640	3 408 106	26 589 674	3,64%
Conseil économique, social et culturel	0	156 865	275 260	20 000	0	452 125	0,06%
Ministère de la justice, garde des sceaux	0	1 867 925	2 041 274	167 500	1 351 464	5 428 163	0,74%
Médiature	0	0	100 000	0	0	100 000	0,01%
Haute cour de justice	0	0	167 131	11 000	26 675	204 806	0,03%
Cour de cassation	0	0	0	0	0	0	0,00%
Conseil d'État	0	0	0	0	0	0	0,00%
Cour des comptes	0	0	0	0	0	0	0,00%

Loi de Finance 2009 (en milliers de F.CFA)	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Total	%
Ministère chargé des relations avec les institutions	0	65 720	132 334	10 300	34 106	242 460	0,03%
Secrétariat Général du Gouvernement	0	0	117 172	12 000	74 600	203 772	0,03%
Ministère de l'Intérieur, de la sécurité publique et de la Décentralisation	0	9 709 451	4 664 962	0	6 444 606	20 819 019	2,85%
Haut conseil des collectivités territoriales	0	136 892	332 222	0	130 000	599 114	0,08%
Ministère de la culture, des arts, et loisirs, chargé de la promotion de l'entrepreneuriat artistique	0	94 435	112 960	326 440	1 004 580	1 538 415	0,21%
Ministère de la fonction publique et du travail	0	435 492	227 132	264 660	205 396	1 132 680	0,16%
Ministère de la compétitivité nationale et de la lutte contre la vie chère	0	16 120	72 000	0	25 000	113 120	0,02%
Ministère des affaires religieuses et de l'action humanitaire	0	16 120	90 801	80 000	99 699	286 620	0,04%
Ministère de l'économie et des finances	52 454 316	4 507 902	33 896 247	32 892 771	60 437 262	184 188 497	25,21%
Ministère du tourisme et de l'artisanat	0	119 399	108 834	152 220	30 555	411 008	0,06%
Ministère du commerce, de l'industrie et de la normalisation	0	313 417	513 311	162 668	200 628	1 190 024	0,16%
Ministère des transports et de l'aviation civile	0	146 338	152 483	77 000	1 619 109	1 994 930	0,27%
Ministère de Développement Agricole	0	1 829 050	1 589 509	1 334 012	16 428 689	21 181 260	2,90%
Ministère de l'Elevage et des Industries Animales	0	979 524	388 762	283 928	10 501 700	12 153 914	1,66%
Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire	0	411 393	384 674	0	15 269 185	16 065 252	2,20%
Ministère de l'équipement	0	511 441	175 903	5 568 945	88 970 994	95 227 283	13,03%
Ministère des mines et de l'énergie	0	407 376	275 938	495 922	25 812 633	26 991 869	3,69%
Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification	0	1 413 738	416 130	507 095	2 403 027	4 739 990	0,65%
Ministère de l'éducation nationale	0	26 970 534	6 222 402	33 258 029	31 853 782	98 304 746	13,45%
Ministère de l'Hydraulique	0	811 786	367 051	0	25 953 743	27 132 580	3,71%
Ministère de la santé publique	0	10 399 205	6 779 421	12 937 626	40 270 019	70 386 270	9,63%
Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant	0	285 833	198 162	113 500	1 460 125	2 057 620	0,28%
Ministère de la privatisation et de la restructuration des entreprises publiques	0	15 795	82 540	0	1 008 768	1 107 103	0,15%
Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et du cadastre	0	296 837	291 565	106 000	5 980 367	6 674 769	0,91%
Ministère de la population et de l'action sociale	0	259 740	107 168	40 000	1 249 770	1 656 678	0,23%
Total	52 454 316	93 300 000	86 643 662	112 596 884	385 642 863	730 637 725	100,00%

Part du secteur rural

Le budget du secteur rural complet, tel que présenté en annexe 1, s'élève à 133 941 803 000 de F.cfa, soit 18,3% de la Loi de Finance 2009, dont 81 272 997 000 pour les 5 ministères centraux du secteur (11,12% de la Loi de Finance).

Les ressources PPTTE programmées pour 2009 sont très en baisse de 60,22% par rapport à 2008.

Le Gouvernement a dégagé une série de nouveaux programmes prioritaires qui concentrent les investissements sur financement propre (hors PPTE) pour l'année 2009. Ils sont détaillés dans le tableau ci-après. Les investissements concernant spécifiquement le secteur rural sont indiqués en gras. Ils s'élèvent à 32,762 milliards, sur un total de près de 108,708 milliards, et portent pour la plus grande partie sur le Programme barrage de Kandadji (2 milliards), la Banque des crédits agricoles (5 milliards), la reconstitution stocks de réserves OPVN (5 milliards), le fonds de roulement OPVN (11 milliards), le Projet construction Abattoir moderne Niamey (2 milliards), le Programme de vaccination et de déparasitage (2 milliards).

Tableau N°3 : Liste des investissements sur financement propres retenus comme prioritaires par le Gouvernement au titre de l'année 2009 (en milliers de F.cfa)

CONSTRUCTION BLOC ADMINISTRATIF, REHABILITATION HEMICYCLE ET FRAIS D'ETUDES	177 000
SAHEL LUTTE CONTRE LA PAUVRETE/DESERTIFICATION	20 000
PROGRAMME BARRAGE DE KANDADJI	2 000 000
CONSTRUCTION CLASSES SECONDAIRES	2 500 000
CONSTRUCTION 32 CENTRES DE COUVERTURE DES ZONES D'OMBRE	674 882
PROGRAMME DE COMMUNICATION	50 000
PROGRAMME DEVELOPPEMENT DU SPORT	332 932
PROGRAMME DE PROMOTION DE LA JEUNESSE	212 500
LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE	3 000 000
CONST. REHABILITAT. DES PRISONS ET CAMPS PENAUX	180 000
LABO MICRO-FILM	45 500
LOI DE PROGRAMMATION POLICE	1 500 000
LOI DE PROGRAMMATION FNIS	2 000 000
PROGRAMME EQUIPEMENT COMPAGNIE SAPEURS POMPIERS	200 000
PROGRAMME DELIMITATION DES FRONTIERES	30 000
PROJET DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME	300 000
PROGRAMME CULTURE (Y COMPRIS PALAIS DE CONGRES)	500 000
MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE ET DU PLAN DECENNAL	81 040
VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL	292 500
PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS CULTURELS	100 000
MISE EN PLACE CAISSE NATIONALE DE RETRAITE (CARENI)	100 000
PROGRAMME SUR LE FICHER INTEGRE	50 000
PROGRAMME ACTION HUMANITAIRE	35 000
FONDS D'ETUDES (DOTATION BUDGETAIRES)	600 000
PROJET APPUI SUIVI INVESTISSEMENT	150 000
COMPENSATION FISC. PROJETS. FINANCES FONDS EXT.	17 525 025
CONTREPARTIE DES NOUVEAUX PROJETS	400 000
PROJET D'APPUI AU SECTEUR FINANCIER (PDSF)	100 000
PARTICIPATION NIGER KR II	377 340
PROGRAMME UNFPA	35 000
BANQUE DES CREDITS AGRICOLES	5 000 000
RECONSTITUTION STOCKS DE RESEVES OPVN	5 000 000
FONDS DE ROULEMENT OPVN	11 000 000
PROGRAMME CONSTRUCTION LOGEMENTS SOCIAUX	2 000 000
PROGRAMME PORT SEC DOSSO	1 000 000

PROGRAMME REHABILITATION DES AEROPORTS	600 000
MISE EN PLACE DU CENTRE NATIONAL DE LUTTE ANTI ACRIDIENNE	250 000
PROJET CONST. ABATOIR MODERNE NIAMEY	2 000 000
PROGRAMME DE VACCINATION ET DE DEPARASITAGE	2 000 000
ELABORATION STRATEGIE NAT. AMENAG. TERRITOIRE	14 975
VOIRIES URBAINES	2 000 000
ROUTE SABONGARI GAYA	4 000 000
PROGRAMME PISTES RURALES	2 000 000
ROUTE ZINDER MIRRIAH GUIDIMOUNI GUIDIGUIR	4 000 000
CONSTRUCTION 2EME PONT NIAMEY	2 500 000
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ENERGETIQUE	19 500 000
PROJET RENFORCEMENT EDUCATION DE BASE (EDUCATION II FAD)	400 000
PROJET APPUI A LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE	20 000
REHABILITATION 3000 OUVRAGES HYDRAULIQUES	5 000 000
PROGRAMME EQUIPEMENTS INFRASTRUCTURES SANITAIRES	665 000
PROJET AMELIORATION QUALITE SOIN SANTE (SANTE BAD II)	108 240
FONDS COMMUN APPUI AU PDS	73 228
PROG. RENFORC. SANTE SEXUELLE ET REPRODUCT° ADOLESCENTS ET DES JEUNES Y COMPRIS LA PREVENTION DES IST/VIH/SIDA	8 000
PROGRAMME CENTRE DE DIALYSE ZINDER	500 000
REHABILITATION ET EQUIPEMENT CHR MARADI	500 000
CONSTRUCTIONS ET REHABILITATION BATIMENTS ADMINISTRATIONS TERRITORIALES	2 000 000
CONSTRUCTIONS ET REHABILITATION BATIMENTS EDUCATION NATIONALE	3 000 000

Evolution 2008-2009 du budget des ministères et institutions du secteur